

CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST ÉCOLE DES PIONNIERS - PAVILLON LAURE-GAUDREAU

GÉNÉRALITÉS

- Déposez vos chaussures, bottes ou tout autre soulier de rue dans les casiers situés dans les vestiaires.
- Le port de vêtements de sport et d'espadrilles est obligatoire. Les espadrilles à semelles blanches ou non marquantes sont requises. Il est interdit d'être torse nu et de porter des sandales.
- **Les enfants âgés de 11 ans et moins doivent être accompagnés d'une personne responsable âgée de 15 ans et plus.**
- La nourriture et les breuvages (à l'exception des bouteilles d'eau) sont interdits dans le gymnase, la palestres et les vestiaires.
- Il est fortement suggéré de sécuriser votre casier avec un cadenas. Le casier doit être libéré à la fin de votre activité, sinon le cadenas sera coupé et le contenu sera déposé dans les objets perdus.
- Les participants doivent apporter leur équipement (raquettes, volants, balles, etc.).
- La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures se réserve le droit d'utiliser le gymnase pour des cours, tournois ou activités spécifiques. Un avis sera donné dans les meilleurs délais.

PÉRIODES LIBRES

- **Accès gratuit et exclusif aux résidents VSAD.**
- Aucune réservation requise.
- Premier arrivé/Premier servi.
- Les participants doivent présenter une preuve de résidence.

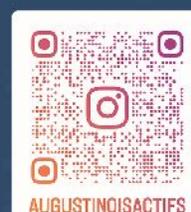
PÉRIODES SUR RÉSERVATION

- Accès gratuit aux résidents VSAD.
- Accès aux non-résidents : 8 \$ + taxes (le paiement doit se faire en ligne).
- Les participants doivent présenter leur carte loisirs Sport-Plus.
- **Réservation en ligne obligatoire pour tous :**
<https://vsad.ca/inscriptions>
- Résidents VSAD : 72 heures à l'avance
- Non-résidents : 24 heures à l'avance



SUIVEZ-NOUS

sur les réseaux sociaux



VSAD.ca

